

l'exécuteur, qui se tenait toujours à ses côtés; « et toi, coupe- » lui la langue et la main droite, de peur de récidive; » ce qui fut exécuté.

Une cruauté froide et implacable, tel était le trait principal du caractère du pontife; caractère dont nous lui verrons donner mille preuves dans les différents actes de son pontificat. Ainsi lui-même annonça en plein consistoire, « qu'il » était venu comme le Christ pour apporter le glaive, non » la paix, et qu'il voulait que son règne fût cité parmi les » plus rigoureux. » Il commença par déposer les juges qui, sous le pontificat précédent, avaient montré de l'indulgence pour les fautes d'hérésie; ensuite il réforma les lois et les ordonnances qui réglaient la police intérieure des états de l'Église, et rendit des édits sanguinaires qui mettaient la vie des citoyens à sa merci. Entre autres choses, il ordonna que tous les adultères seraient punis de mort; et il fit une si sévère application de ce décret, qu'on craignit que Rome ne finît par devenir un grand désert.

Cependant un seigneur de Salerne, appelé Charles Tasca, n'étant point sujet du saint-siège, ne jugea pas que les lois de Sixte V dussent le concerner, et ne prit aucune peine de cacher ses amours avec la femme de son homme d'affaires. Le saint-père, furieux de voir qu'un étranger osât le braver jusque dans sa capitale, fit donner l'ordre au gouverneur d'exécuter la loi d'adultère contre les coupables; et sur l'observation de celui-ci que le seigneur Tasca et sa maîtresse étant sujets du roi de Naples, ne pouvaient être jugés que par les lois de leur pays, il répartit : « N'est-ce que cela? Eh » bien! puisque vous avez de tels scrupules, faites pendre

» l'amant, la femme et le mari complaisant avec des cordes » faites à Naples. »

Sixte voulut également réprimer les débordements de son clergé, et particulièrement des cardinaux, qui depuis longtemps abusaient de leur privilège d'inviolabilité pour contracter des dettes qu'ils n'acquittaient jamais; usage qui avait gagné jusqu'à leurs valets. Il ordonna qu'à l'avenir aucun prêtre, ni évêque, ni même cardinal, ne pourrait refuser une juste satisfaction à ses créanciers; et pour donner l'exemple, il solda les dettes qu'il avait contractées sous le pontificat de Grégoire XIII. En outre, et toujours sous le prétexte de mettre en ordre les affaires de la chambre apostolique, il écrasa de taxes les habitants de Rome, et déploya une rigueur inusitée pour la perception des impôts; ce qui mécontenta si fort le peuple, qu'il craignit une sédition.

Selon la coutume des tyrans, il chercha à se garantir du danger qui le menaçait par un nouvel acte d'arbitraire; il défendit aux citoyens de porter des armes dans la ville, et fit punir sans miséricorde ceux qui contrevenaient à cette ordonnance. On raconte même qu'un enfant de seize ans ayant été amené à son tribunal sous l'accusation d'avoir tiré sa dague pour se défendre contre des sbires qui l'insultaient, il le condamna à être pendu; et comme son avocat invoquait le texte de la loi qui interdisait l'application de la peine de mort pour un accusé aussi jeune: — « Eh bien, je lui donne » dix de mes années, s'écria le pape, en vertu de mon om- » nipotence; et qu'on le conduise au supplice! »

Si l'on considère dans Sixte V son zèle inflexible pour le maintien des principes de l'autorité théocratique, son dédain

pour l'espèce humaine, sa cruauté froide et inexorable, son audace dans l'emploi des moyens violents, on trouvera qu'il avait de grands points de ressemblance avec Grégoire VII : si on étudie ce pontife dans ses allures politiques, dans ses intrigues diplomatiques, on verra en lui un homme tourmenté d'un besoin immodéré de puissance, de richesses, de réputation; on le verra sacrifiant sans cesse la justice à la vaine gloire, et quelquefois faisant de grandes choses pour immortaliser son nom; protégeant les arts et persécutant les hommes de lettres; anathématisant les rois et se tournant ensuite contre les peuples; exaltant les doctrines des jésuites, faisant cause commune avec la ligue, puis se déclarant l'ennemi des disciples d'Ignace de Loyola, et les bannissant des états romains; enfin, mettant toute mauvaise honte de côté, se faisant gloire d'avoir été gardien de pourceaux, puis se déclarant le premier des princes de la terre! Existence bizarre, destinée mystérieuse, qui avait pris un simple pâtre pour en faire successivement un moine, un inquisiteur, un cardinal, un souverain et plus qu'un souverain, un pape!!

Sixte V, après avoir assuré sa tranquillité dans Rome, se prépara à lutter contre les rois, et fit pressentir qu'il n'épargnerait pas même Philippe d'Espagne; ainsi les ambassadeurs de ce prince étant venus le vingt-neuvième jour de mai pour lui présenter le tribut d'usage d'une bourse de sept mille écus d'or portée par une haquenée blanche, comme droit de vasselage pour le royaume de Naples, le pape répondit à la harangue : « Votre discours est fort éloquent, messei-
» gneurs; cependant nous avouerons qu'il ne l'est pas encore
» assez pour que nous ne nous apercevions pas que nos pré-

» décesseurs ont fait un sot marché en troquant un royaume
» contre un cheval. »

Les ambassadeurs espagnols supposèrent que cette plaisanterie avait un sens caché, et ils s'empressèrent d'en donner avis à Philippe II, afin qu'il prît ses mesures pour repousser les tentatives que le nouveau pape projetait de faire sur les états de Naples. Mais il n'entra pas dans les vues de Sixte de se brouiller si vite avec le roi d'Espagne; la France réclamait avant tout son attention; il reprit donc les affaires de ce pays au point où Grégoire XIII les avait laissées, et fulmina une bulle dans laquelle, après avoir exalté l'autorité du saint-siège, il déclarait bâtarde et détestable la maison de Bourbon, appelant hérétique et relaps le roi Henri de Navarre; comme tel, le privant de tous ses domaines, et décrétant qu'il était incapable, lui et ses descendants à perpétuité, de succéder à quelque état et souveraineté que ce pût être, particulièrement à la couronne de France. Sa Sainteté relevait également les sujets du roi et ses vassaux du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté, et faisait défense, sous les peines ecclésiastiques et séculières, de lui obéir. Les mêmes censures s'appliquaient à son cousin le jeune prince de Condé et à tous les huguenots.

Quoique les excommunications fussent déjà en si grand discrédit à la fin du seizième siècle, qu'un évêque de Chartres écrivait que les foudres du pape gelaient en passant les Alpes, néanmoins une démonstration de cette nature, dans un moment où le royaume était à la veille d'un embrasement général, devait augmenter nécessairement les désordres; aussi de toutes parts cria-t-on au scandale, et les différents ordres

religieux ou civils s'empressèrent-ils d'adresser des réclamations à la cour de Rome pour faire révoquer la bulle.

Henri III, toujours lâche et pusillanime, n'osa prendre aucune mesure énergique contre le décret attentatoire à l'indépendance de la nation et à la dignité de la couronne; il se contenta de défendre que la bulle fût publiée en France avec les formes légales. Le parlement, plus hardi que le roi, voulut s'opposer à la simple publication de ce décret, comme contraire aux droits de l'hérédité souveraine; mais les Guises passèrent outre, et l'excommunication fut affichée à la porte des églises de tout le royaume.

Henri de Navarre, ne pouvant tirer vengeance de l'audace du pape les armes à la main, envoya une protestation à son ambassadeur Bongars, qui était à Rome. Ce courageux huguenot afficha, en plein jour, dans le Campo di Fiori, la protestation véhémement du prince français. Dans ce manifeste, Henri de Navarre appelait Sixte-Quint traître, félon, pape hérétique; il le sommait à comparaître devant un concile libre, sous peine d'être reconnu comme Antechrist; il lui déclarait une guerre irréconciliable pour venger l'injure faite à sa personne et à la maison de France, et réclamait à cet effet le secours des rois et des républiques véritablement chrétiennes, intéressées comme lui-même à arrêter l'audace d'un pâtre qui ne songeait à rien moins qu'à bouleverser tous les royaumes. Cette action énergique causa la plus grande surprise à la cour de Rome. Sixte V, dans le premier mouvement de fureur, jura de punir et l'auteur de la déclaration et le téméraire qui avait osé la placarder jusqu'aux portes du Vatican; puis, la réflexion venant à calmer son irritation, il

admira ce trait de vigueur qui était si en harmonie avec ses propres actions, et il ne put s'empêcher de dire qu'il serait à souhaiter que Henri III eût autant de courage que le roi de Navarre.

En Angleterre, la nouvelle de l'exaltation de Sixte avait produit une profonde sensation; et la reine Élisabeth fut d'autant plus surprise de l'élection du cardinal de Montalte, qu'elle apprit en même temps que le nouveau pontife, qui auparavant paraissait humble, simple, ignorant et souffreteux, se montrait orgueilleux, sévère, implacable dans sa justice et d'une rigueur inouïe dans les exécutions. Elle assembla aussitôt son conseil pour délibérer sur la conduite qu'elle devait tenir dans des circonstances semblables, et avec un pape qui était capable d'ameuter tous les princes catholiques contre la nouvelle Église britannique. Il fut décidé que l'on enverrait un ambassadeur à Rome pour s'assurer des dispositions de Sixte à l'égard de l'Angleterre; et l'on choisit un jeune seigneur nommé Carre, qui dans un de ses précédents voyages s'était lié avec Alexandre Peretti, neveu du pape, qui venait d'être promu au cardinalat. La reine remit au député son portrait enrichi de pierreries, pour qu'il l'offrît au cardinal neveu comme un témoignage d'estime, et en même temps elle lui recommanda de n'épargner ni démarches, ni dépenses, ni présents, pour gagner les bonnes grâces du saint-père.

A son arrivée à Rome, le chevalier Carre fut accueilli avec distinction par Alexandre Peretti, et dès le lendemain il obtint une audience secrète du pontife. Soit l'effet des présents qui lui avaient été envoyés par Élisabeth, soit par un calcul

de sa politique, Sixte reçut l'ambassadeur avec une affabilité qui n'était pas dans ses habitudes; il le combla de prévenances, il l'accabla de questions sur le caractère, sur les inclinations, sur la beauté et sur les habitudes de la reine. Carre répondit à toutes les questions de sa Sainteté, et profita de la circonstance pour lui montrer le portrait de sa souveraine, Sixte le considéra avec beaucoup d'attention, et poussant un profond soupir, il dit à l'ambassadeur :

« Quel noble visage! quelle admirable femme que votre
» reine! que ne m'est-il permis de l'épouser! combien je mau-
» dis le caractère religieux dont je suis revêtu et qui m'em-
» pêche de prendre une femme! car, je le jure, par la barbe
» du Christ, nulle autre qu'Élisabeth d'Angleterre ne s'as-
» sierait sur mon trône; et je sens qu'une reine comme elle
» me donnerait des enfants dignes de nous! » Ensuite il ren-
dit le portrait au chevalier, et ajouta gracieusement qu'il
avait pour agréable son séjour à la cour de Rome, et qu'il
l'engageait, dans l'intérêt de sa majesté britannique, à cultiver
l'amitié du cardinal de Montalte, son neveu.

Carre sortit de cette audience ravi de l'impression qu'avait faite sur l'esprit du souverain pontife le portrait de la reine; et jugeant le moment favorable pour exposer les intentions de sa souveraine relativement à l'Espagne, il se rendit immédiatement au palais du cardinal neveu pour en conférer avec lui; comme son éminence était encore au Vatican, il fut obligé d'attendre son retour. Le cardinal arriva enfin et écouta avec une grande attention les confidences du chevalier; puis, quand il eut terminé, il répondit que son oncle approuvait les projets de la reine Élisabeth, et qu'il était chargé en son nom de

lui demander l'échange du portrait de sa souveraine contre celui de sa Sainteté. Carre, au comble de la joie, fit ce que le cardinal demandait. Le jour même il écrivit à la reine pour l'informer du succès de sa mission, et pour l'engager à hâter la conclusion d'un traité avec les Provinces-Unies, et l'envoi d'un corps de troupes en Flandre afin de déloger les Espagnols des places fortes qu'ils occupaient. Mais tout cela n'était qu'une comédie de la part de Sixte; le diplomate anglais était la dupe du rusé pontife; sa Sainteté n'était nullement dans les intérêts de l'Angleterre; elle avait seulement l'intention de pousser Élisabeth contre Philippe et de les détruire l'un par l'autre.

Sixte, tout en cherchant à anéantir les monarchies, suivait à l'égard des républiques une politique diamétralement opposée; ainsi il reprit vertement un de ses nonces qui avait fait arrêter un ministre protestant sur le territoire des Suisses, et il lui écrivit :

« Pourquoi donc avez-vous oublié que nous vous ayons
» envoyé en Suisse pour ramener la paix entre les cantons
» et non pour y porter le trouble? Rappelez-vous que nous
» vous avons chargé de rétablir l'harmonie entre les héré-
» tiques et les catholiques, et non de les exciter les uns contre
» les autres. Sachez donc qu'il n'est point dans nos intérêts
» d'agir avec les peuples libres comme avec les rois. Les ré-
» volutions chez des nations indépendantes sont toujours
» dangereuses pour l'orthodoxie, et par opposition elles sont
» favorables aux doctrines hérétiques. Je vous recommande
» expressément d'en user avec ménagement, et de tempo-
» riser avec les Suisses, qui refusent de se soumettre à notre

» obédience. N'imitiez pas le zèle souvent maladroit des jésuites, qui, tout en voulant défendre notre siège, lui ont porté les coups les plus funestes. »

En effet, cette société commençait à discréditer singulièrement le saint-siège dans l'opinion des peuples, par cela même qu'elle ne reculait devant aucun crime pour assurer le triomphe du catholicisme. Sixte V, qui voyait l'abîme vers lequel les enfants d'Ignace poussaient la papauté, employait tous ses efforts pour imprimer aux affaires une toute autre direction, et pour se soustraire à l'influence des jésuites. Mais comme ce n'était pas le compte des bons Pères, ils cherchèrent à mettre le cardinal neveu dans leurs intérêts; et, grâce à leurs obsessions, ils y parvinrent si bien, que celui-ci osa proposer à son oncle de prendre un jésuite pour confesseur. A cette ouverture, Sixte V ne put réprimer un mouvement de colère; il réprimanda vertement le cardinal neveu, et lui défendit de jamais l'entretenir de ces misérables fourbes; ajoutant : « Il vaudrait mieux pour le bien des jésuites que je les confessasse et non qu'ils reçussent ma confession. » Néanmoins, la réflexion et la politique lui firent une nécessité de cacher ses véritables sentiments à l'égard de la société de Jésus, et à la prière de son neveu, il consentit même à honorer leur collège grégorien de sa présence et à y célébrer la messe. Les bons Pères résolurent de mettre l'occasion à profit dans l'intérêt de l'ordre; et au jour fixé par sa Sainteté pour sa visite, ils eurent soin de placer sur son passage des écoliers qui lui récitèrent des pièces de vers en l'honneur de Grégoire XIII, ce qui fatigua tellement le pape, qu'il imposa silence aux orateurs, en leur

disant : « Vous croyez sans doute parler à Grégoire; vous vous trompez, je m'appelle Sixte-Quint. »

Après la messe, les jésuites conduisirent le pontife dans les dortoirs et dans les réfectoires, dont ils lui firent admirer la propreté. Lorsqu'il eut tout examiné, il demanda à voir les caves qui renfermaient les trésors de la communauté. « Hélas! répondit le recteur, elles sont à sec, car jamais la société n'a été aussi pauvre que sous le règne de votre Sainteté. — Et que faites-vous donc des richesses que vous extorquez aux peuples du Japon et de l'Amérique? répliqua le pape; ce n'est certes pas pour notre service, car vous avez grand soin de vous faire payer jusqu'au moindre assassinat. Allons, je vois qu'on ne vous calomnie pas quand on vous accuse de cacher sous les apparences d'une sévérité hypocrite les désordres de votre vie. Bientôt je verrai à mettre de l'ordre dans votre conduite et dans votre caisse; j'aviserais à ce que vous ne restiez pas sous la tentation, et je vous rendrai plus pauvres, afin que vous deveniez meilleurs chrétiens. »

Cette admonition fut faite d'un ton sévère, puis il se retira avec sa suite. Malgré son grand désir d'attaquer l'institut, le saint-père n'osa pas exécuter immédiatement la réforme dont il avait menacé les jésuites, il voulut procéder régulièrement, et nomma le cardinal Aldobrandin président d'une commission chargée de faire dans tous les royaumes une enquête sur les abus qui s'étaient introduits dans les couvents. Les membres de cette commission avaient ordre de faire un mémoire détaillé sur les moyens à employer pour arrêter les débordements des moines, et de dresser la liste des communautés